

FISO OCR World Championships - 17-20 septembre 2020

Règlement de qualification

Introduction

La **Fédération Internationale de Sports d'Obstacles** (ou **FISO**) organise en 2020 ses premiers Championnats du Monde. Cet événement, appelé **FISO OCR World Championships** (et nommé simplement **Worlds**, dans la suite du document) aura lieu à **Sochi, Russie** du **17 au 20 septembre 2020**.

Les **formats** compétitifs **individuels** de ces **Worlds** sont les suivants :

- **100 m Sprint OCR** (10 obstacles)
- **3 km OCR** (20+ obstacles)
- **12+ km OCR** (40+ obstacles).

Il existe également un format **compétitif** en équipe, **3km Team OCR**, qui sera traité à la fin de ce document.

Sur ces formats, les athlètes concourent soit en **Élite**, soit en **Catégorie d'Âge**. Il existe 8 catégories d'âge :

- **U20** (*Under 20*, soit 18-19 ans)
- **20-24**
- **25-29**
- **30-34**
- **35-39**
- **40-44**
- **45-49**
- **50+**

À noter que la catégorie d'âge d'un athlète prend en compte son âge au **31 décembre 2020**.

Il existe donc, en différenciant Hommes et Femmes, 18 **catégories** d'inscription.

Pour s'inscrire sur ces formats compétitifs, un athlète doit se qualifier au préalable. Les différentes associations et fédérations nationales sont en charge de déterminer qui seront les athlètes qualifiés dans les différentes catégories et formats.

Chaque pays peut ainsi qualifier jusqu'à **5 athlètes par sexe, par catégorie, et par format de course, soit 270 athlètes en tout**.

D'autres athlètes peuvent concourir sous les formats non compétitifs, en catégorie **Open**. En France, l'association **OCR France** est mandatée pour désigner les athlètes qualifiés, et ce document détaille le système de qualification utilisé.

Pour en savoir plus sur les **Worlds** : <https://worldocr.org/qualification>

Critères préalables

Dans le cadre de ces qualifications par **OCR France**, un athlète doit **impérativement** remplir tous les critères suivants :

- 1) **Avoir la nationalité française**
- 2) **Être adhérent de l'association OCR France**
- 3) **Être âgé d'au moins 18 ans au jeudi 31 décembre 2020.**

Pour le deuxième point, la date limite d'adhésion est fixée au **dimanche 28 juin 2020** (inclus).

France OCR

En France, les qualifications seront basées sur les résultats de l'événement **France OCR**, qui aura lieu le **samedi 18 avril 2020**, sur le site du parcours d'obstacles permanent **Aroo Arena**, à **Saint-Cyr-sur-Loire**, près de **Tours (37)**.

Cet événement propose les mêmes catégories d'inscription et les trois mêmes formats compétitifs que les **Worlds** : **100 m**, **3 km** et **12 km**.. Lors de l'inscription, chaque athlète choisit de s'inscrire soit en **Élite**, soit dans sa **Catégorie d'Âge**. Il peut également s'inscrire en **Open**, mais ne pourra alors pas prétendre à une qualification.

Un athlète peut choisir de courir dans plusieurs formats compétitifs. Dans ce cas, il doit s'inscrire dans la même catégorie pour chacun de ces formats. Par exemple, il ne peut pas s'inscrire en **Élite** sur le format **3 km**, et en **Catégorie d'Âge** sur le format **12 km**. À noter qu'il peut très bien s'inscrire en **Élite** sur un format, et en **Open** sur un autre format, car la catégorie **Open** n'est pas compétitive.

Les trois formats compétitifs de cet événement sont basés sur un système de bracelet : chaque athlète commence la course avec un bracelet, et doit le conserver jusqu'à la ligne d'arrivée en franchissant obligatoirement tous les obstacles. Un athlète passant la ligne d'arrivée sans son bracelet, ou en dehors d'une limite horaire qui sera déterminée avant la course, ne peut prétendre à une qualification sur le format correspondant.

Athlètes qualifiables

À la fin de l'événement, un classement sera établi pour chacun des trois (3) formats compétitifs et pour chacune des dix-huit (18) catégories d'inscription. N'apparaîtront dans ces classements que les athlètes ayant franchi la ligne d'arrivée avec leurs bracelets et dans le temps imparti.

Chacun de ces 54 classements sera ensuite tronqué de la manière suivante pour ne garder que **les athlètes qualifiables** :

- si le classement contient strictement moins de 20 athlètes, on n'en garde que la première moitié, arrondie au supérieur. Par exemple, si un classement contient 7 athlètes, on ne conserve que les 4 premiers.
- si le classement contient 20 athlètes ou plus, on ne conserve que les 10 premiers.

Ces classements tronqués sont appelés **listes des qualifiables**.

Un athlète qualifiable ne sera pas nécessairement qualifié. En revanche, un athlète non qualifiable ne peut pas être qualifié.

Athlètes qualifiés

Les cinq (5) premiers de chacune de ces listes de qualifiables sont **qualifiés** aux **Worlds** dans le format et la catégorie correspondante. Si une liste contient moins de 5 athlètes, tous les athlètes de cette liste sont qualifiés.

Exemple : un athlète masculin de 33 ans inscrit en **Catégorie d'Âge** sur le format **3 km**, apparaîtra, s'il termine la course avec son bracelet et dans les temps impartis, dans le classement **3 km Homme 30-34**. S'il est dans les 10 premiers de ce classement (en supposant que ce classement contienne au moins 20 athlètes), il apparaîtra dans la liste des qualifiables **3 km Homme 30-34**. Et s'il est dans les 5 premiers de cette liste, il sera qualifié aux **Worlds** pour le format **3 km OCR** dans la catégorie **Homme 30-34**.

Un athlète se qualifiant sur un format compétitif n'est pas automatiquement qualifié sur les autres formats. La qualification sur chacun de ces trois formats est indépendante.

Désistement d'un athlète qualifié

Jusqu'au **dimanche 28 juin 2020** (inclus), un athlète qualifié sur un format compétitif, et qui ne souhaite pas ou ne peut pas participer aux **Worlds** peut exprimer son désistement sur ce format. Il sera alors retiré de la liste des qualifiables correspondante. Simultanément, le premier athlète non qualifié de cette même liste, si cet athlète existe, devient alors qualifié.

Les désistements sont exprimés indépendamment pour chaque format de course. Un athlète qualifié sur plusieurs formats peut ainsi exprimer son désistement pour uniquement l'un de ces formats. Cela n'affecte en rien ses autres qualifications.

Un athlète qualifié a également jusqu'au **dimanche 28 juin 2020** (inclus), pour remplir tous les critères préalables, notamment son adhésion à l'association **OCR France**. Passée cette date, si les critères préalables ne sont pas tous remplis, il sera considéré comme ayant exprimé son désistement (entraînant donc potentiellement la qualification d'un autre athlète, comme précisé ci-dessus).

Il est possible que certaines catégories contiennent moins de 5 athlètes qualifiés, voire soient vides. De même, il est possible qu'un même athlète soit qualifié à la fois sur deux ou trois formats.

Qualifications spéciales

Passée la date limite de désistement du **dimanche 28 juin 2020** (inclus), l'association **OCR France** se réserve le droit de qualifier des athlètes supplémentaires dans les catégories qui resteraient incomplètes.

Les critères de ces qualifications dites **spéciales** restent à la discrétion de l'association **OCR France**. Cependant, en aucun cas une qualification spéciale ne peut entraîner une disqualification d'un autre athlète. De plus, l'athlète concerné par une qualification spéciale doit respecter tous les critères préalables, et **doit avoir participé aux France OCR dans le format correspondant**.

Qualification 3km Team OCR

Pour chacune des 9 catégories d'inscription (**Élite** et **Age Group**), une équipe de 3 personnes (dont au moins une femme) peut être sélectionnée sur le format **3km Team OCR**.

Le détail de ces qualifications restent à la discrétion de l'association **OCR France**, mais prendront en compte principalement les résultats individuels sur le format **3km OCR**. À défaut, et pour compléter les équipes incomplètes, les résultats obtenus aux **OCR European Championships 2019** pourront être considérés.

En bref

- Pour être qualifié sur un format compétitif individuel, un athlète doit être dans le Top 5 de sa catégorie pour ce format.
- Un système de roulement (*rolldown*) est prévu en cas de désistements, pour qualifier jusqu'au Top 10 de chaque catégorie.
- En cas de catégories incomplètes, l'association **OCR France** se réserve le droit de qualifier d'autres athlètes (*wildcard*).
- Sur le format **3km Team OCR**, les équipes qualifiées seront déterminées en prenant principalement en compte les résultats individuels sur le format **3km OCR**.

- Samedi 18 avril 2020 : **France OCR** à Saint-Cyr-sur-Loire (37)
- Dimanche 28 juin 2020 : date limite pour respecter tous les critères préalables, notamment l'adhésion à **OCR France**, et pour le système de roulement.
- Du 17 au 20 septembre 2020 : **FISO OCR World Championships**, à **Sochi, Russie**.